

(1)

(N° 77.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1888.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

Demande du sieur Pierre-Joseph-Evariste GUILBERT.

MESSIEURS,

Le sieur Guilbert, négociant à la Glanerie (Hainaut), né à Orchies (France), le 26 octobre 1853, de parents français, demande la grande naturalisation.

Il a habité la Belgique, sans interruption, depuis plus de cinq ans, il y réside, en effet, depuis le 18 septembre 1879 et y est établi sans esprit de retour.

Il a épousé, le 18 septembre 1879, à Rumes, la demoiselle Henriette Fourmy, de nationalité belge.

De cette union sont nés trois enfants.

Le sollicitant a satisfait en France aux lois sur la milice ; sa conduite et sa moralité sont excellentes.

Il s'est engagé à acquitter le droit d'enregistrement établi par la loi.

La commission estime qu'il y a lieu d'accueillir sa demande.

Le Rapporteur,

J. DE BURLET.

Pour le Président,

B^{on} H. DE PITTEURS-HIÉGAERTS.
